



Commissions Jeunes

Réunion du 18 avril 2019 - PV N°31

Les décisions de la commission sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours à compter de lendemain du jour de la publication conformément à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.

COMMISSION JEUNES A 11

PRESENTS : MM. DEMARET Patrick (Président) - BESSON Bernard - CAILLOU Dominique - KASDAN Yves

EXPLOITATION DES RESULTATS DE LA JOURNEE DU 13/04/2019

FORFAIT POUR UN MATCH

Match N°21209344 U18 2^{ème} Division forfait de BELLE ET DRONNE

Ce club sera débité d'une amende de 30 €.

Match N°21208171 U15 2^{ème} Division poule B forfait de LE MONTEIL Ent

Ce club sera débité d'une amende de 40 € (2^{ème} forfait).

FEUILLES DE MATCHS TRANSMISES AUX COMMISSIONS

DISCIPLINE

Match N°21208170 U15 2^{ème} Division poule B LALINDE Ent / COC CHAMIERES Ent 2

STATUTS ET REGLEMENTS

Match N°21372258 U15 Coupe District COC CHAMIERES Ent 3 / LIMENS JSA Ent

COMMISSION FOOT EDUCATIF

PRESENTS : MM. THOMASSON Alain - DEMARET Patrick

EXCUSE : M. FAURE Daniel

EXPLOITATION DES RESULTATS DE LA JOURNEE DU 13/04/2019

NON TRANSMISSION FEUILLES DE MATCHS

U13 D1 amende de 25 € à LIMENS JSA

U13 D2 poule B amende de 25 € à LA MENAURIE

U13 D3 poule B amende de 25 € à PAYS BEAUMONTOIS